

09



## ROQUEREDONDE ..... COL DE ROUBE

Ce tronçon tout en courbes, épouse les formes tourmentées du relief, mais n'en reste pas moins agréable. Vous entrez dans la forêt domaniale des monts d'Orb, qui laisse localement entrevoir les vallées encaissées de Joncels et du Gravezon. C'est une très belle forêt mixte où les essences pionnières, pins Douglas et pins Laricio de Corse, sont désormais mêlées au hêtre.

### DESRIPTIF

**D** De la place de la mairie, prendre à droite la route de Lodève sur 500 m. Au niveau d'une croix, prendre à droite vers le Mas de Grèzes. À l'entrée du hameau aller à gauche, puis à droite par un sentier en forte descente. Franchir le ruisseau à gué et remonter.

**1** Au carrefour, aller à droite. Descendre à droite au carrefour suivant au milieu des prairies. Poursuivre par une voie goudronnée traversant le hameau de Nogaret et contournant la Borie Noble. Remonter vers la D 138<sup>E</sup>2.

**2** Traverser en direction de la Flayssière. Après les maisons, poursuivre sur la piste en balcon sous le rebord du causse (DFCI EON6). Contourner le vallon (sources du Gravezon) et rejoindre une autre piste. Aller en face jusqu'à une fourche.

**3** Continuer en face (la piste de droite mène à Joncelets et Joncels : gîtes). Rejoindre la piste DFCI EON5 au niveau d'une cédraie.

**4** Aller à droite ( vues sur Joncels, les Monts d'Orb et les éoliennes du causse de Dio). Descendre vers le ruisseau de Mélac, le franchir à gué et remonter au col de Roube en ignorant une piste à droite.

### LE FROMAGE À ROQUEREDONDE

Jusqu'en 1960, les éleveurs apportaient eux-mêmes le lait de leurs brebis à la fromagerie du village. Le « petit-lait », récupéré chaque après-midi, servait à faire la « recuite » dont toute la famille faisait alors son dessert. Et les jours de fête, les paysannes préparaient « la flaune », une recuite sucrée étendue sur une pâte brisée et passée au four. Vous aurez sûrement l'occasion de goûter ces desserts typiques du causse si vous vous arrêtez au gîte d'étape de Roqueredonde.

09

## ROQUEREDONDE ..... COL DE ROUBE

### INFORMATIONS PRATIQUES



#### Relais départemental de Roqueredonde

Le village - Roqueredonde  
Tél. 06 12 48 59 93  
etape.saintdalmas@free.fr

### INFORMATIONS TOURISTIQUES



#### Office de tourisme Avène Pays des Monts et des Sources

Joncels  
Tél. 04 67 23 43 38  
ot-avene@orange.fr  
www.avene-orb-gravezon.com  
Ouvert en saison

### À VOIR À PROXIMITÉ



temple bouddhiste à l'Engayresque



forêt domaniale des Monts d'Orb



Joncels, village médiéval, abbaye



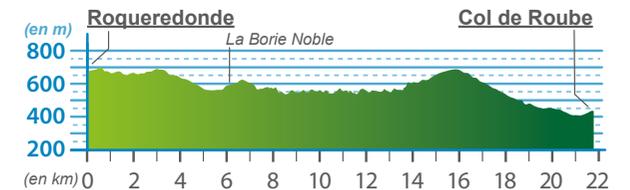
09

## ROQUEREDONDE ..... COL DE ROUBE



LE TEMPLE BOUDDHISTE À ROQUEREDONDE

21,5 km



Dénivelées cumulées +658 m et -915 m



6h15



4h



1h30



4h30

**Niveau pédestre :** difficile

**Niveau VTT :** facile, sur de larges pistes, sans difficulté

**Accès :** À partir du Caylar, prendre la direction des Rives (suivre la D 142). Traverser Les Rives et continuer sur la D 142. Après 5 km, tourner à gauche en direction de Roqueredonde (D 902), juste après le temple bouddhiste.

### L'ABBAYE DE JONCELS

Peu de documents nous sont parvenus sur l'histoire de l'abbaye de Joncels, halte sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Ce qui ne laisse pas de surprendre tant l'impression est forte quand on parvient aux portes de ce village fortifié, perdu dans la vallée du Gravezon, entre pays d'Orb et Escandorgue. L'année même de sa fondation est sujette à caution, probablement au 7<sup>e</sup> siècle. L'abbaye connaîtra une prospérité d'un millénaire qui ne s'achèvera qu'avec la Révolution française.



## LÉGENDES TRACÉS ET PICTOGRAMMES

### Disciplines



Rando pédestre



Rando VTT



Rando équestre



Rando calèche

### Tracés



Réseau Vert\*



Voie Verte - Passa País



Déviation

### Départs



COL DE ROUBE

### Arrivées



DIO-ET-VALQUIERES



Point de situation



Flacheraud Toponymie complémentaire



Grand site de France



Site VTT-FFC

\* Attention : toutes les déviations de calèches ne sont pas balisées ou indiquées sur le terrain. Veuillez à bien suivre le descriptif.

### Services



Camping



Accueil équestre possible (prévoir réservation)



Gîte, chambre d'hôte



VTT (locations et autres services vélo)



Restaurant, table d'hôte repas



Table de pique-nique



Office de Tourisme

### Patrimoine



Point de vue, belvédère



Grotte



Ruines



Vestiges préhistoriques



Château



Curiosité, site



Eglise, chapelle



Botanique



Architecture remarquable



Forêt domaniale



Capitelle



Carrière, mine



Cave, site œnologique



Moulin

### Références cartes IGN

- |                           |                     |                            |                               |
|---------------------------|---------------------|----------------------------|-------------------------------|
| ■01: 28430T               | ■09: 2542E, 26430T  | ■17: 26430T, 25430T, 2544E | ■VV01: 2444ET, 2443ET, 25430T |
| ■02: 28430T, 2742ET       | ■10: 26430T         | ■18: 25430T                |                               |
| ■03: 2742ET               | ■11: 26430T, 25430T | ■19: 25430T, 2444ET        | ■VV02: 25430T                 |
| ■04: 2742ET               | ■12: 25430T         | ■20: 2444ET                |                               |
| ■05: 2742ET, 2642ET       | ■13: 25430T         | ■21: 2444ET, 2445E         |                               |
| ■06: 2642ET               | ■14: 25430T, 2443ET | ■22: 2445E, 2445O          |                               |
| ■07: 2642ET               | ■15: 2443ET, 2444ET | ■23: 2445O, 2344ET         |                               |
| ■08: 2642ET, 2642O, 2542E | ■16: 26430T         |                            |                               |

## LE CODE DE BONNE CONDUITE

### La randonnée comme on veut ! mais...

- Empruntez les chemins balisés pour votre sécurité et respectez le sens des itinéraires.
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de vos efforts.
- Soyez prudent et courtois lors de dépassements ou croisements des autres randonneurs ; le piéton est toujours prioritaire.
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage.
- Respectez les propriétés privées, les zones de cultures et les zones forestières.
- Attention aux engins agricoles et forestiers.
- Réfermez les barrières.
- Évitez la cueillette sauvage de fleurs, fruits et champignons.
- Ne troublez pas la tranquillité des animaux sauvages.
- Gardez vos débris, soyez discret et respectueux de l'environnement.
- Pour les vététistes :
  - contrôlez l'état de votre vélo et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation
  - Le port du casque est recommandé

## RECOMMANDATIONS

### N'oubliez pas...

De prendre de l'eau  
 De respecter les installations agricoles et les propriétés privées  
 De tenir les chiens en laisse à l'approche des troupeaux  
 Pensez à avoir un équipement adapté à votre pratique.  
 En période de chasse (habituellement du 15 septembre au 31 janvier), se renseigner auprès des mairies.  
 En cas ou après de fortes intempéries, ne vous engagez pas sur le chemin.

### Ne pas faire de feu !

Itinéraire entretenu pour la multi-pratique.  
 Respectez l'ensemble des usagers et des randonneurs de ces espaces.  
 Ce chemin est interdit, pour l'essentiel, aux véhicules à moteur (sauf propriétaires et services).

## LE BALISAGE DES CIRCUITS VTT



## LE BALISAGE DU RÉSEAU VERT



## SÉCURITÉ



http://mobile.meteofrance.com

